# RÉPUBLIQUE FRANCAISE

# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES PARIS, LE 26 JUILLET 2012

Sous-direction des ressources humaines

DE LA MAGISTRATURE ☐ NOTE ☑

Bureau du recrutement, de la formation et des affaires générales – RHM4 Date d'application : immédiate

Tél.: 01.44.77.61.75 Fax: 01.44.77.22.11

mél: rhm4.dsj-sdrhm@justice.gouv.fr

La garde des sceaux, ministre de la justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours (Métropole et Outre-mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel de Saint-Pierre et Miquelon Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

> Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des greffes

### **POUR ATTRIBUTION**

Note N° : SJ-12-223-RHM4/26.07.2012

Référence de classement : T:\RHM4\Formation Magistrat\FORMATION INFORMATIQUE MAGISTRATS-

CHANGEMENTS DE FONCTIONS.doc

Mots clés : Formation informatique.

Textes sources : Article 50 du décret n°72-355 du 4 mai 1972 relatif à l'Ecole nationale de la

magistrature; note de la directrice des services judiciaires en date du 14 mai

2010.

Publication : BO  $\square$  JO  $\square$ 

INTERNET ☑ et

INTRANET temporaire jusqu'au 30 septembre 2012

#### MODALITES DE DIFFUSION

DIFFUSION ASSUREE PAR LES CHEFS DE COURS D'APPEL ET DES TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE A TOUS LES MAGISTRATS DE LEUR JURIDICTION.

Pièce(s) jointe(s): note proprement dite



46 1111 7012 Paris, le

La garde des sceaux, ministre de la justice

DIRECTION **DES SERVICES JUDICIAIRES** 

à

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA MAGISTRATURE

Monsieur le premier président de la Cour de cassation Bureau du recrutement, de la formation et des affaires générales Monsieur le procureur général près ladite cour

> Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours (Métropole et Outre-mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel de Saint-Pierre et Miquelon Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des greffes

# Objet: Formation informatique-Changements de fonctions.

Le développement des applicatifs métiers et le recours aux outils informatiques impliquent une formation soutenue des magistrats.

La formation au changement de fonctions dispensée par l'Ecole nationale de la magistrature, composée d'un module théorique et d'un module pratique, permet d'initier les magistrats à l'applicatif spécifique à la fonction qu'ils vont occuper et de parfaire leurs connaissances en matière informatique le cas échéant.

L'Ecole nationale de la magistrature souhaite proposer à ces magistrats une journée de formation dédiée au cours du stage pratique organisé dans la cour d'appel d'affectation ou, si nécessaire, au plus tard dans les deux mois à compter de la prise de fonction.

Les coordonnateurs régionaux de formation sont chargés d'organiser cette formation et, à cette fin, prendront attache avec les Services Administratifs Régionaux dont la collaboration est essentielle pour la mise en œuvre de cette formation technique

La directrice des services judiciaires

Véronique MALBEC

13, place Vendôme 75042 Paris Cedex 01 Téléphone : 01 44 77 62 13 Télécopie : 01 44 77 78 56 / 22 11